

Journée Repfran mars 2015  
***L'harmonisation des modalités d'évaluation pour plus d'équité***

**Question  
de  
vocabulaire**



**Associez chaque mot à sa définition.**

- |                       |                           |   |
|-----------------------|---------------------------|---|
| 1. Code de correction | 6. Fréquence d'évaluation | 11. Grille qualitative                          |
| 2. Critères           | 7. Indice d'erreurs       | 12. Grille quantitative                         |
| 3. Barème             | 8. Compte des erreurs     | 13. Récupération de points par l'autocorrection |
| 4. Pondération        | 9. Évaluation partielle   |   |
| 5. Mode d'attribution | 10. Exemption             |   |

Mot	Définition
	Activité d'analyse et de correction des erreurs par laquelle l'élève peut récupérer des points perdus au critère <i>langue</i> dans une évaluation.
	Catégories d'erreurs retenues pour l'évaluation de la langue.
	Ensemble des symboles utilisés pour identifier les catégories d'erreurs.
	Façon de calculer le nombre d'erreurs selon le nombre d'occurrences de la même erreur ou selon d'autres consignes.
	Fréquence moyenne d'erreurs obtenue en divisant le nombre de mots par le nombre d'erreurs dans un texte donné. Bien que l'EUF n'utilise pas l'indice d'erreurs dans l'attribution des notes, le seuil minimal est de 1 erreur aux 30 mots, c'est-à-dire 30 fautes en 900 mots.
	Tableau dans lequel l'attribution des points pour chaque critère se base sur une échelle d'appréciation.
	L'évaluation porte sur une partie du texte seulement; par exemple une portion de 150, 200, 300 mots; on dit aussi <i>Portion de texte</i> .
	La manière d'accorder des points à la langue dans une évaluation, selon que l'on additionne ce résultat à celui des autres critères de l'activité (évaluation positive) ou que l'on soustrait des points à la note globale obtenue pour l'évaluation (évaluation négative).
	Nombre d'activités dans un semestre où l'on évalue la qualité de la langue.
	Pourcentage ou nombre de points associés à chaque erreur ou tranche d'erreurs.
	Proportion des points accordée au critère de la qualité de la langue dans une activité ou pour un cours complet.
	Table de résultats en fonction du nombre d'erreurs ou de l'indice d'erreurs et du barème adopté.
	Un cours ou une activité qui sont exclus de l'application de la politique du français.

**Question  
de  
vocabulaire**



**Associez chaque mot à sa définition.**

- |                       |                           |   |
|-----------------------|---------------------------|---|
| 1. Code de correction | 6. Fréquence d'évaluation | 11. Grille qualitative                          |
| 2. Critères           | 7. Indice d'erreurs       | 12. Grille quantitative                         |
| 3. Barème             | 8. Compte des erreurs     | 13. Récupération de points par l'autocorrection |
| 4. Pondération        | 9. Évaluation partielle   |   |
| 5. Mode d'attribution | 10. Exemption             |   |

Mot	Définition
13 Récupération de points par autocorrection	Activité d'analyse et de correction des erreurs par laquelle l'élève peut récupérer des points perdus au critère <i>langue</i> dans une évaluation.
2 Critères	Catégories d'erreurs retenues pour l'évaluation de la langue.
1 Code	Ensemble des symboles utilisés pour identifier les catégories d'erreurs.
8 Compte	Façon de calculer le nombre d'erreurs selon le nombre d'occurrences de la même erreur ou selon d'autres consignes.
7 Indice d'erreurs	Fréquence moyenne d'erreurs obtenue en divisant le nombre de mots par le nombre d'erreurs dans un texte donné. Bien que l'EUF n'utilise pas l'indice d'erreurs dans l'attribution des notes, le seuil minimal est de 1 erreur aux 30 mots, c'est-à-dire 30 fautes en 900 mots.
11 Grille qualitative	Tableau dans lequel l'attribution des points pour chaque critère se base sur une échelle d'appréciation.
9 Éval. partielle	L'évaluation porte sur une partie du texte seulement; par exemple une portion de 150, 200, 300 mots; on dit aussi <i>Portion de texte</i> .
5 Mode d'attribution	La manière d'accorder des points à la langue dans une évaluation, selon que l'on additionne ce résultat à celui des autres critères de l'activité (évaluation positive) ou que l'on soustrait des points à la note globale obtenue pour l'évaluation (évaluation négative).
6 Fréquence	Nombre d'activités dans un semestre où l'on évalue la qualité de la langue.
3 Barème	Pourcentage ou nombre de points associés à chaque erreur ou tranche d'erreurs.
4 Pondération	Proportion des points accordée au critère de la qualité de la langue dans une activité ou pour un cours complet.
12 Grille quantitative	Table de résultats en fonction du nombre d'erreurs ou de l'indice d'erreurs et du barème adopté.
10 Exemption	Un cours ou une activité qui sont exclus de l'application de la politique du français.